09 oct 2026 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 9 octobre 2026

Application de l’indexation plafonnée au droit de transition, à l'allocation de naissance et à l'indemnité de congé de deuil des indépendants

Sur proposition de la ministre des Indépendants Eléonore Simonet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et un projet d’arrêté royal visant à modifier certains montants de base dans le cadre du statut social des travailleurs indépendants, à la suite de la limitation temporaire de l’indexation introduite par la loi-programme du 30 mai 2026 (plafonnement de l’indexation).

L’avant-projet de loi adapte le montant de base initial de la prestation financière mensuelle avec charge de famille afin de tenir compte, dans le cadre du droit passerelle, de l’indexation maximale autorisée. En outre, cet avant-projet prévoit une délégation au Roi afin d’adapter une deuxième fois le montant de base dans le cadre de la seconde limitation applicable lors de la première indexation dont le paiement intervient après le 31 décembre 2027.

Le projet d’arrêté royal adapte le montant de base initial de l'allocation de paternité et de naissance et de l'allocation en faveur du travailleur indépendant qui interrompt temporairement son activité professionnelle en raison du décès d'un membre de la famille (congé de deuil) afin de tenir compte de l’indexation maximale autorisée.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d’État

Avant-projet de loi modifiant la loi-programme du 26 décembre 2022

Projet d’arrêté royal portant adaptation de certaines prestations dans le statut social des travailleurs indépendants suite aux mesures de limitation temporaire de l'indexation des prestations sociales pour travailleurs indépendants

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Eléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
https://simonet.belgium.be
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegher
Porte-parole (NL)
ortwin.devliegher@simonet.belgium.be

© 2026 - news.belgium.be